



ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'HOPITAL
ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ENSP/EHESP

Campagne de parrainage 2015-2016

Promotion Denis Mukwege



Pourquoi le parrainage ?

L'ADH entretient depuis sa création des relations étroites avec l'ENSP, devenue EHESP, et les élèves directeurs d'hôpitaux (EDH), qui peuvent notamment adhérer à l'association dès leur scolarité.

Des représentants de chaque promotion d'élèves sont membres du conseil d'administration de l'association pendant la durée de leur formation et peuvent ainsi participer aux réflexions, apporter leur contribution active et faire le lien entre l'association et les élèves.

Inspirée d'un dispositif similaire particulièrement performant chez les administrateurs territoriaux, cette initiative est destinée à apporter conseils, orientations, réseaux et relations aux élèves dans leurs premiers pas dans la carrière de Directeur d'Hôpital.

Les enjeux

Ils sont multiples et s'expriment :

- en faveur de la promotion du recrutement des EDH
- en faveur d'une meilleure intégration des élèves dans leur milieu professionnel
- en faveur d'un complément de formation théorique et pratique, relevant du « savoir-être »
- en faveur de passerelles inter-générationnelles au sein de notre corps
- en termes de transfert de compétences entre collègues
- en faveur d'un réseau de collègues convivial, dynamique, et solidaire

Objectif : réussir sa prise de poste, et tisser entre parrains et filleuls des liens et un partage de connaissances durables

Charte de parrainage

Le parrainage organisé par l'ADH vise à mettre en relation les parrains et les filleuls. Il repose sur un engagement moral des parrains (marraines) et des filleul(e)s à entretenir des relations de confiance et de respect mutuel dans l'intérêt des deux parties. L'entrée dans le dispositif de parrainage est toujours un acte volontaire de la part de l'élève comme de celle du directeur en poste.

1 - Le rôle du parrain ou de la marraine

Il s'agit pendant la période de spécialisation des élèves directeurs d'être le/la référent(e) de chacun d'entre eux/elles. Le rôle du parrain ou de la marraine est celui d'un guide qui par ses conseils pratiques peut optimiser le parcours de spécialisation, son entrée en carrière, son positionnement, en le familiarisant plus vite aussi avec les rouages et codes de l'environnement hospitalier, en évitant aux élèves certaines erreurs.

Il ne s'agit pas de se substituer au rôle de l'EHESP qui a mis en place des entretiens personnalisés avec un directeur en poste, mais d'apporter un appui professionnel complémentaire sans aucune forme d'engagement, et de renforcer le réseau des directeurs dans une démarche d'échanges réciproques.

Il ne s'agit pas non plus de s'immiscer dans les relations d'équipes de direction d'un établissement donné : la relation parrain/filleul est singulière.

Le rôle du parrain/marraine serait également de favoriser l'intégration du jeune directeur dans un maillage professionnel régional, alors que beaucoup de jeunes directeurs prennent leurs postes sur des territoires qui leurs sont inconnus. Cette aide à l'intégration peut, par exemple, prendre la forme d'une introduction aux rencontres professionnelles de directeurs d'hôpital, avec pour objectif d'atténuer un isolement professionnel que des jeunes collègues ressentent. C'est avec ce type de démarche que l'appellation de parrain, et non de coach professionnel, prend tout son sens.

2 - Inviter le/la filleul(e) à clarifier ses motivations

Les raisons qui peuvent pousser un(e) filleul(e) à se chercher un parrain ou une marraine sont multiples : aide pour faire des choix de carrière, appui pour réaliser son projet professionnel, meilleure compréhension de son environnement. Clarifier les objectifs est indispensable pour éviter qu'une relation de parrainage ne s'engage sur de mauvaises bases.

3 - Attendus

L'objectif est de mettre au service des EDH à la fois l'expérience mais aussi le réseau qui les aideront à résoudre les principaux problèmes qui peuvent se poser à eux/elles : organisation d'une recherche, préparation d'un entretien, orientation vers différents contacts, connaissance de l'hôpital et des personnes ressources, etc.

4 – Engagements

Fondé sur la confiance, le binôme parrain-filleul se soumet à une règle de confidentialité, de loyauté, et de neutralité relative aux informations qui peuvent être communiquées au cours de leurs échanges sur la situation d'un établissement ou de membres de son personnel, ou de tout sujet sensible de cette nature.

Le parrain s'engage à se rendre disponible auprès du filleul.

5 - Cadre

Une fois constitués, les binômes parrains/filleuls définissent ensemble leur mode de communication et la fréquence de leurs échanges, dans le respect de la continuité et de la réactivité indispensables au dispositif.

Les délégations régionales par le biais de manifestations locales offrent aussi durant l'année des occasions d'échanges.

6 – Relais

Le délégué régional, la référente nationale du réseau des jeunes collègues, et la permanence de l'Association se tiennent à l'écoute du parrain et du filleul.

Ces principes sont considérés comme connus et actés par les parrains et les filleuls à l'issue de la constitution des binômes.